AXA Europe Small Cap A EUR

Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs.

Chiffres clés (EUR)*

Performances cumulées du fonds (%)				
YTD	1 an	3 ans	10 ans	Création
-3.12	-3.66	-13.80	+42.07	+532.86

Valeur liquidative	
Cap.	Dis.
94.93	76.57

Performances annualisées du fonds (%)			
3 ans	5 ans	10 ans	Création
-4.82	-0.25	+3.57	+7.61

Actif net du fonds (M)
EUR
184.60

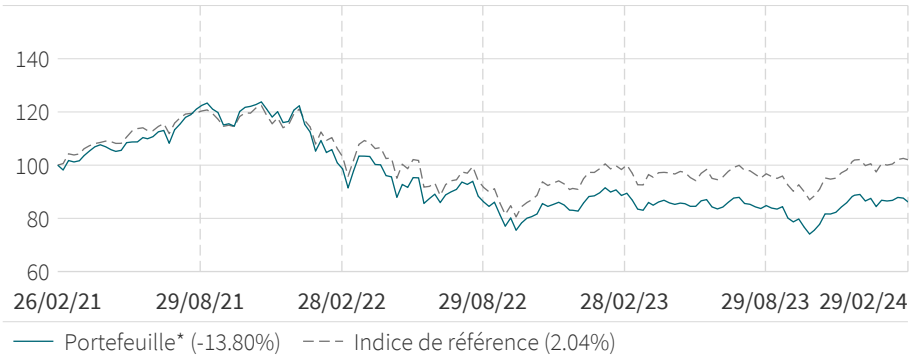
Historique du dividende

	Date d'enregistrement	Date de détachement du dividende	Dividende par part	Rendement sur 12 mois
Avril 2020	21/04/2020	22/04/2020	0.29	0.42
Avril 2023	20/04/2023	21/04/2023	0.03	0.04

Rendement sur 12 mois = (Somme des dividendes) / (VL de clôture). Le rendement sur 12 mois est calculé selon le rapport entre la somme des distributions sur les 12 derniers mois et la dernière VL. Le rendement sur 12 mois peut être supérieur ou inférieur au rendement annuel du dividende effectif. Un rendement du dividende positif n'implique pas une performance positive. Les dividendes ne sont pas garantis. Les dividendes antérieurs ne présagent pas des dividendes futurs.
Les investisseurs ne doivent prendre aucune décision d'investissement fondée uniquement sur les informations contenues dans le tableau ci-dessus. Vous devez lire le document d'offre pertinent (y compris les chiffres clés) du fonds pour obtenir plus d'informations, y compris les facteurs de risque.

Performance et risque

Evolution de la performance (EUR)



Les données sont rebasées à 100 par AXA IM à la date de début du graphique.
Les calculs de performances sont nets de frais et réalisés coupons réinvestis. L'indice de référence, le cas échéant, pourrait être calculé sur la base des coupons nets ou bruts. Veuillez consulter le prospectus pour obtenir plus d'informations.

Indice de référence

Depuis le: 01/01/2011

100% STOXX Europe Small 200 Total Return Net

Le fonds est géré de manière active avec une déviation qui pourra être importante en termes de constitution et performance comparée à l'indice de référence.

Caractéristiques du portefeuille

	Port.	Indice de réf.
Nombre de lignes	55	200
Turnover: Glissant 1an (%)	32	-
Active Share (%)	87	-

Profil du portefeuille

Notation ESG

Notation ESG relative

Moins élevé – + Plus élevé

Intensité relative en CO2

Plus de CO_2 – + Moins de CO_2

% de l'encours sous gestion couvert par la note ESG absolue : Portefeuille = 98.8% Indice de réf. = 100.0% (n'est pas significatif lorsque le taux de couverture est inférieur à 50%)

% de l'encours sous gestion couvert par l'indicateur d'intensité en CO2 : Portefeuille = 98.8% Indice de réf. = 98.7% (n'est pas significatif lorsque le taux de couverture est inférieur à 50%)

Pour de plus amples informations à propos de la méthodologie, veuillez lire la section « Définition des indicateurs ESG » ci-dessous

Gérant

Françoise CESPEDES

Caroline MOLEUX - Co-gérant

** Date de la 1ère Valeur Liquidative : 07/01/1999*

Source(s) : AXA Investment Managers - ICB au 29/02/2024

Pour obtenir de plus amples informations sur AXA IM, rendez-vous sur axa-im.com

Performance et risque (suite)

Analyse du risque

	1 an	3 ans	5 ans	Création
Volatilité du portefeuille* (%)	14.79	19.38	19.49	19.50
Volatilité de l'indice de référence (%)	14.90	18.55	19.92	17.83
Risque relatif/Tracking Error (%)	4.35	5.68	5.81	8.42
Ratio de Sharpe	-0.33	-0.21	0.06	0.39
Ratio d'information	-0.81	-0.62	-0.53	0.25

Toutes les définitions des indicateurs de risque sont disponibles dans la section « Glossaire » ci-dessous

Performance glissante (%)

	1 mois	3 mois	6 mois	YTD	3 ans	5 ans	28/02/23 29/02/24	28/02/22 28/02/23	28/02/21 28/02/22	28/02/20 28/02/21	28/02/19 29/02/20	Création
Portefeuille*	-0.94	3.12	1.38	-3.12	-13.80	-1.26	-3.66	-11.95	1.62	9.84	4.29	532.86
Indice de référence	1.19	6.59	5.20	-0.06	2.04	26.62	2.30	-5.90	6.00	19.56	3.78	502.05
Ecarts	-2.13	-3.47	-3.82	-3.06	-15.84	-27.88	-5.96	-6.05	-4.38	-9.72	0.50	30.81

Performance calendaire annuelle (%)

	2023	2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016	2015	2014
Portefeuille*	7.56	-32.06	19.39	4.22	26.05	-12.93	14.04	-3.54	32.75	8.43
Indice de référence	12.34	-23.99	22.85	4.78	29.09	-12.88	18.10	0.52	15.68	4.93
Ecarts	-4.78	-8.07	-3.46	-0.56	-3.04	-0.05	-4.06	-4.06	17.07	3.50

Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs. Les calculs de performances sont nets de frais et réalisés coupons réinvestis. L'indice de référence, le cas échéant, pourrait être calculé sur la base des coupons nets ou bruts. Veuillez consulter le prospectus pour obtenir plus d'informations.

** Date de la 1ère Valeur Liquidative : 07/01/1999*

Source(s) : AXA Investment Managers - ICB au 29/02/2024

Analyse du portefeuille

10 principaux titres

Action			Pondération (%)	Secteur	Géographie
	Portefeuille	Indice de référence	Relative		
SPIE SA	3.35	0.78	2.57	Industries	France
Arcadis NV	2.99	0.69	2.30	Industries	Pays-Bas
Axfood AB	2.69	0.48	2.21	Consommation courante	Suède
Asr Nederland NV	2.57	-	2.57	Sociétés Financières	Pays-Bas
DiaSorin SpA	2.56	0.42	2.13	Santé	Italie
Intertek Group PLC	2.53	-	2.53	Industries	Royaume-Uni
CTS Eventim AG & Co KGaA	2.51	0.74	1.77	Consommation non essentielle	Allemagne
ID Logistics Group SACA	2.33	-	2.33	Industries	France
Demant	2.32	0.69	1.63	Santé	Danemark
Storebrand ASA	2.30	0.67	1.64	Sociétés Financières	Norvège
Total (%)	26.14	4.47			

Les informations sur cette société sont données à titre illustratif uniquement, sont valables à la date du reporting et ne constituent pas une recommandation à l'achat ou à la vente. Il est possible que cette entreprise ne soit plus présente en portefeuille à une date ultérieure.

5 principales surpondérations (%)

	Port.	Indice de réf.	Relative
SPIE SA	3.34	0.78	2.56
Asr Nederland NV	2.56	0.00	2.56
Intertek Group PLC	2.52	0.00	2.52
ID Logistics Group SACA	2.32	0.00	2.32
Arcadis NV	2.98	0.69	2.29

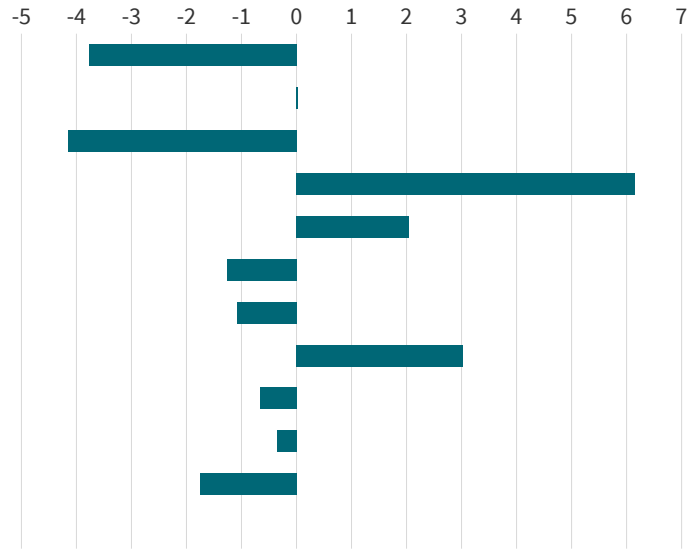
5 principales sous-pondérations (%)

	Port.	Indice de réf.	Relative
Saab AB	0.00	1.02	-1.02
Kongsberg Gruppen ASA	0.00	0.90	-0.90
Securitas AB	0.00	0.87	-0.87
SSAB AB	0.00	0.79	-0.79
Zealand Pharma	0.00	0.79	-0.79

Exposition sectorielle (%)

	Portefeuille	Indice de référence
Industries	21.39	25.16
Consommation non essentielle	14.30	14.28
Sociétés Financières	12.83	16.99
Technologie	12.24	6.08
Santé	10.25	8.21
Immobilier	7.09	8.36
Consommation courante	6.93	8.00
Services aux Collectivités	5.74	2.72
Matériaux de Base	5.39	6.06
Télécommunications	2.03	2.39
Énergie	0.00	1.76
Monétaire	1.80	0.00

Exposition sectorielle active (%)



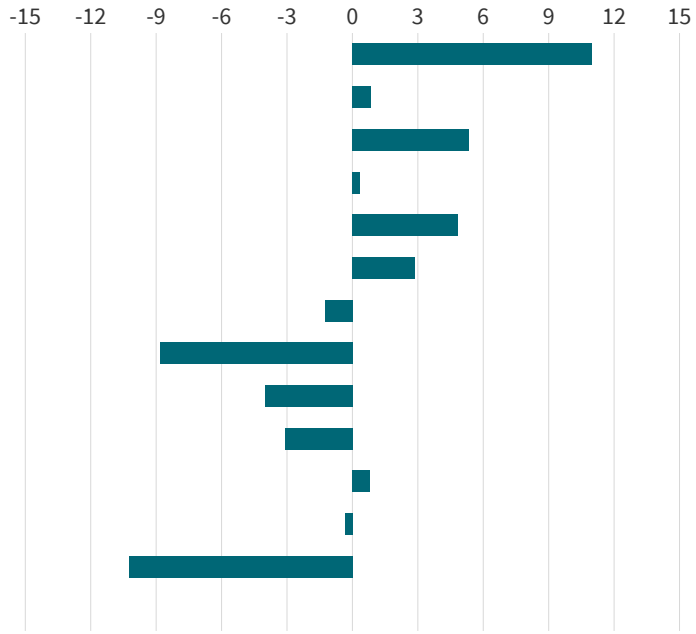
Source(s) : AXA Investment Managers - ICB au 29/02/2024

Analyse du portefeuille (suite)

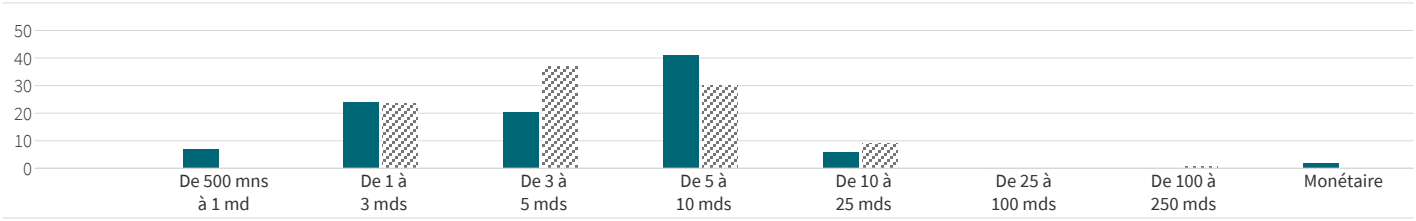
Exposition géographique (%)

	Portefeuille	Indice de référence
France	22.53	11.56
Royaume-Uni	20.11	19.27
Italie	12.14	6.77
Allemagne	10.93	10.60
Pays-Bas	8.60	3.76
Belgique	6.53	3.66
Danemark	5.35	6.61
Suède	4.83	13.67
Suisse	3.51	7.52
Norvège	2.30	5.41
Irlande	1.37	0.55
Portugal	0.00	0.35
Autres	0.00	10.26
Monétaire	1.80	0.00

Exposition régionale active (%)



Ventilation par capitalisation boursière (EUR - %)



	De 500 mns à 1 md	De 1 à 3 mds	De 3 à 5 mds	De 5 à 10 mds	De 10 à 25 mds	De 25 à 100 mds	De 100 à 250 mds	Monétaire
Port.	6.98	24.06	20.26	40.91	5.99	-	-	1.80
Indice de réf.	-	23.42	36.92	30.11	8.93	-	0.62	-

Source(s) : AXA Investment Managers - ICB au 29/02/2024

Informations supplémentaires

Administration: A EUR

Forme juridique	SICAV
Conforme Directive UCITS	Oui
Conforme Directive AIF	Non
Nationalité	France
Classification AMF	Actions Internationales
Date de la 1ère Valeur Liquidative	07/01/1999
Devise du fonds	EUR
Devise du portefeuille	EUR
Valorisation	Quotidienne
Type de part	Capitalisation / Distribution
Code ISIN C / D	FR0000170516 / FR0000170524
Code SEDOL C	5664166
Droits d'entrée maximum	4.5%
Coûts de transaction	0.86%
Frais estimés courants	2.78%
Frais de gestion financière	1.7%
Frais de gestion maximum	2.392%
Société de gestion	AXA INVESTMENT MANAGERS PARIS S.A.
Délégation comptable	State Street Bank International Gmbh (Paris Branch)
Dépositaire	BNP PARIBAS SA

Comme indiqué dans le dernier rapport annuel, le calcul des frais courants n'inclut pas la commission de performance, mais comprend les frais de gestion et la commission de service appliquée. La commission de service appliquée effective est provisionnée à chaque calcul de la VL et incluse dans les frais courants de chaque Classe d'Actions.
L'investissement sera réduit par le paiement des frais mentionnés ci-dessus.

Objectifs du fonds

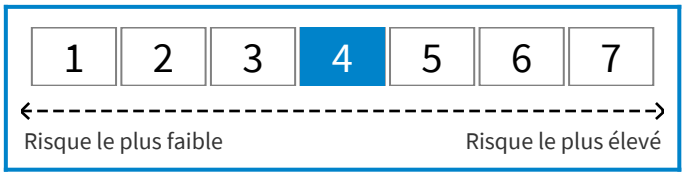
L'OPCVM est classé dans la catégorie suivante: « Actions internationales ».L'OPCVM AXA Europe Small Cap est nourricier de l'OPCVM AXA World Funds - Europe Small Cap (l'OPCVM maître). A ce titre, AXA Europe Small Cap est investi en totalité et en permanence dans l'OPCVM maître, hors liquidités qui resteront accessoires.L'OPCVM recherche à la fois à générer une croissance à long terme de votre investissement, mesurée en EUR, à partir d'un portefeuille géré activement d'actions cotées, de titres assimilés à des actions et de produits dérivés, et à appliquer une approche ESG.L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que la performance d'AXA Europe Small Cap sera inférieure à la performance d'AXA World Funds - Europe Small Cap, en raison des frais propres à la l'OPCVM AXA Europe Small Cap.

Horizon d'investissement

Le risque et le rendement du produit peuvent varier en fonction de la période de détention prévue. Nous recommandons de détenir ce produit au moins pendant 5 ans.

Indicateur de risque

Les données ci-dessous sont issues du KID PRIIPS.



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 5 années.

Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne. Cela indique que les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situeraient à un niveau moyen. La catégorie de risque associée à ce produit a été déterminée sur la base de résultats passés, elle n'est pas garantie et peut évoluer dans le temps.

Attention au risque de change. Les sommes qui vous seront versées le seront dans une autre monnaie; votre gain final dépendra donc du taux de change entre les deux monnaies. Ce risque n'est pas pris en compte dans l'indicateur ci-dessus.

D'autres risques non repris dans l'Indicateur synthétique de risque peuvent être matériellement pertinents, tel que le risque de dérivés, risque de contrepartie. Pour plus d'information, veuillez vous référer au prospectus.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Informations supplémentaires (suite)

Souscriptions Rachats

Les ordres de souscription et de rachats doivent parvenir auprès du dépositaire, chaque jour ouvré avant 12h00 (heure de Paris) et sont exécutés sur la base de la prochaine valeur liquidative. L'attention des actionnaires est attirée sur l'existence potentielle de délais de traitement supplémentaires du fait de l'existence d'intermédiaires tels que le conseiller financier ou le distributeur. La société de gestion peut appliquer un mécanisme de plafonnement des rachats (Gates) dont les modalités sont précisées dans le prospectus et les statuts de l'OPCVM. La valeur liquidative est calculée sur une base quotidienne. Elle est établie lors des jours de bourse hors jours fériés légaux en France ou au Luxembourg. Le calendrier de référence est celui d'Euronext Paris et tient aussi compte du calendrier de l'OPCVM maître.Les dispositions en matière de souscription/rachat de l'OPCVM maître sont disponibles dans le prospectus de celui-ci.

Comment investir

Avant d'effectuer un investissement, il est conseillé à l'investisseur de consulter le Prospectus correspondant, le Document d'information clé pour l'investisseur (notamment pour les investisseurs au Royaume-Uni), le document d'information clé et les documents associés qui fournissent des renseignements détaillés sur le produit, y compris les risques et les frais d'investissement. Les informations contenues dans le présent document ne se substituent pas à ces documents ou à l'obtention d'un avis professionnel externe.

Investisseurs Particuliers

Les investisseurs particuliers sont invités à contacter leur intermédiaire financier.

Notation ESG

La notation ESG absolue repose sur une méthode d'évaluation d'une tierce partie. Si le fonds a obtenu 1 arbre (5 arbres), cela signifie qu'il appartient à la catégorie de notation ESG absolue la plus faible (la plus élevée).

Pour en savoir plus sur la méthode d'évaluation, rendez-vous sur https://particuliers.axa-im.fr/des-referentiels-esg.

La note ESG relative correspond à la différence entre la note ESG absolue du portefeuille et la note ESG absolue de son indice de référence. Si la note ESG relative est positive (négative), cela signifie que la note ESG absolue du portefeuille est supérieure (inférieure) à celle de l'indice de référence.

L'intensité relative en CO2 correspond à la différence entre l'intensité en CO2 du fonds (exprimée en tCO2/mio. € de revenus) et celle de l'indice de référence. Si l'intensité relative en CO2 est verte, cela signifie que l'intensité en CO2 du portefeuille est inférieure à celle de l'indice de référence. Si l'intensité relative en CO2 est orange, cela signifie que l'intensité en CO2 du portefeuille est supérieure à celle de l'indice de référence. Si l'intensité relative en CO2 est jaune, cela signifie que l'intensité en CO2 du portefeuille est égale à celle de l'indice de référence. Les indicateurs ESG sont utilisés à titre d'information uniquement.

Le portefeuille a un objectif contractuel portant sur un ou plusieurs indicateurs ESG.

Avertissements

Cette communication marketing ne saurait constituer une sollicitation ou un conseil d'ordre juridique, fiscal ou en matière de placement de la part d'AXA Investment Managers. Ce contenu ne présente pas suffisamment d'informations pour appuyer une décision en matière de placement. Les informations qu'il contient sont destinées uniquement à l'entité et/ou à la/aux personne(s) à qui il a été adressé, sauf autorisation contraire en vertu d'accords applicables. AXA Investment Managers décline par la présente toute responsabilité pour toute reproduction, redistribution ou transmission ultérieures, ainsi que de toute responsabilité issue desdites activités.

Le traitement fiscal relatif à la détention, l'acquisition ou la disposition d'actions ou parts d'un fonds dépend du statut ou du traitement fiscal propre à chaque investisseur et peut faire l'objet de modifications. Tout investisseur potentiel est fortement encouragé à solliciter l'avis de son propre conseiller fiscal.

Du fait de leur simplification, les informations contenues dans ce document sont partielles et les opinions, estimations et prévisions présentées ici sont subjectives et susceptibles de changer sans préavis. Il n'est nullement garanti que les prévisions faites se réalisent. Les données, chiffres, déclarations, analyses, prévisions et autres informations fournis dans ce document se fondent sur l'état de nos connaissances au moment de sa préparation. Bien que ce document ait été rédigé avec le plus grand soin, nous ne faisons aucune déclaration ni n'offrons aucune garantie explicite ou implicite (y compris à l'égard de tiers) quant à l'exactitude, la fiabilité ou l'exhaustivité des informations qu'il contient. Toute foi portée aux informations figurant sur cette page est à la seule discrétion du destinataire. Ce contenu ne présente pas suffisamment d'informations pour appuyer une décision en matière de placement.

La performance passée n'est pas un indicateur fiable de la performance actuelle ou future, et toutes les données relatives à la performance ou au rendement mentionnées excluent les commissions et frais encourus lors de l'émission ou du rachat de parts. La valeur des investissements et les revenus qui en découlent peuvent varier à la hausse comme à la baisse, et l'investisseur est susceptible de ne pas récupérer la totalité du montant investi initialement. Les variations des taux de change peuvent également affecter la valeur de l'investissement. Pour cette raison et compte tenu des frais initiaux habituellement prélevés, un investissement ne convient pas généralement en tant que placement à court terme. Les commissions et les frais ont un effet défavorable sur la performance du fonds.

Le fonds étant un fonds nourricier, l'ensemble des informations relatives à la composition du portefeuille sont identiques à celles du fonds maître. Vous pouvez trouver les performances du fonds maître dans le DICI (notamment pour les investisseurs au Royaume-Uni), le document d'information clé et dans ses rapports annuels et semestriels.

Le profil de risque/rendement du fonds nourricier peut s'écarter de celui du fonds maître, en raison des frais applicables au fonds nourricier et/ou de la possibilité que le fonds nourricier ne soit pas pleinement investi dans le fonds maître et/ou des fluctuations de

Informations supplémentaires (suite)

change si le fonds nourricier et le fonds maître sont libellés dans une devise différente et/ou des coûts de couverture contre le risque de change.

Le Fonds référencé dans les présentes n'a pas été inscrit au titre de la loi américaine de 1940 sur les sociétés d'investissement, telle qu'amendée, ni au titre de la loi américaine de 1933 sur les valeurs mobilières, telle qu'amendée. Aucune des actions ne peut être proposée ou vendue, directement ou indirectement aux États-Unis ou à toute Personne américaine, sauf si les titres sont inscrits au titre de la loi, ou si une exemption aux formalités d'enregistrement de la loi est disponible. Une Personne américaine est définie comme (a) un individu qui est citoyen ou résident des États-Unis au titre de l'impôt fédéral américain sur le revenu; (b) une société commerciale, un partenariat ou toute autre entité créée ou organisée conformément aux lois en vigueur ou qui existent aux États-Unis; (c) une succession ou un trust dont les revenus sont assujettis à l'impôt fédéral américain sur le revenu, indépendamment du fait que lesdits revenus soient effectivement associés à une opération ou une activité aux États-Unis. Aux États-Unis, le présent contenu peut être distribué à une personne qui est un «distributeur» ou qui n'est pas une «personne américaine», telle que définie par la Règle S de la loi sur les valeurs mobilières de 1933 (telle qu'amendée).

Pour les besoins de présentation des répartitions pays, sectorielles, des principales expositions et des paris actifs, les actions et instruments assimilés se rapportant à une même société (ADR, GDR, RSP, Droits…) sont regroupés afin de former une exposition unique sur ladite société.

La répartition géographique est basée sur la classification pays publiée par le fournisseur d'indice (ou le principal fournisseur d'indice dans le cas d'un indice de référence composite). L'autre source disponible est la codification Bloomberg ISO par pays (ou le pays de risque ultime dans le cas d'un fonds émergent).

Taux de rotation du portefeuille : Montant des 12 derniers taux de rotation mensuels sur une période mobile d'un an, calculé en utilisant la formule suivante : (abs(achats) + abs(ventes) - abs(souscriptions - rachats)) / (2* Actif net moyen).
Achats et ventes ne prennent pas en compte les dérivés, instruments à court terme et certaines corporate actions.
Souscriptions et rachats sont compensés sur une base mensuelle, l'impact des souscriptions et des rachats peut donner lieu à un taux négatif qui ne reflète pas la rotation du portefeuille, par conséquent le taux annuel prévoit un plancher à 0.

Les sociétés sont données à titre d'information uniquement à la date du reporting et il est possible que ces sociétés ne soient plus présentes en portefeuille à une date ultérieure. Cette information ne constitue ni une recherche en investissement ni une analyse financière concernant les transactions sur instruments financiers ni ne constitue une offre d'acheter ou vendre des investissements, produits ou services et ne doit pas être considérée comme une sollicitation, un conseil en investissement ou un conseil juridique ou fiscal, une recommandation de stratégie d'investissement ou une recommandation personnalisée d'acheter ou de vendre des titres financiers.

Pour de plus amples informations sur les aspects liés à la durabilité, veuillez consulter la page Internet suivante : https://www.axa-im.com/what-is-sfdr.

Pour les investisseurs situés dans l'Union européenne :
Veuillez noter que la société de gestion se réserve le droit, à tout moment, de ne plus commercialiser le(s) produit(s) mentionné(s) dans la présente communication dans l'Union européenne, en déposant un avis auprès de son autorité de surveillance, conformément aux règles relatives aux passeports européens.
En cas d'insatisfaction à l'égard des produits ou services d'AXA Investment Managers, vous pouvez déposer une réclamation auprès du distributeur ou directement auprès de la société de gestion (de plus amples informations sur la politique en matière de réclamations d'AXA IM sont disponibles en anglais à la page Internet suivante : https://www.axa-im.com/important-information/comments-and-complaints)
Si vous résidez dans l'un des pays de l'Union européenne, vous avez également la possibilité d'engager une action judiciaire ou extra-judiciaire à tout moment. La plateforme européenne de règlement des litiges en ligne vous permet de saisir un formulaire de réclamation (disponible à la page Internet suivante : https://ec.europa.eu/consumers/odr/main/index.cfm?event=main.home.chooseLanguage) et vous informe sur vos moyens de recours (disponible à la page Internet suivante : https://ec.europa.eu/consumers/odr/main/?event=main.adr.show2).
Un résumé des droits des investisseurs est disponible en anglais sur le site Internet d'AXA IM :https://www.axa-im.com/important-information/summary-investor-rights. Les traductions dans d'autres langues sont disponibles sur les sites Internet des entités locales d'AXA IM.

Avertissements des fournisseurs de données financières externes

ICB
Industry Classification Benchmark (« ICB ») est un produit de FTSE International Limited (« FTSE ») et tous droits de propriété intellectuelle portant sur l'ICB sont dévolus au FTSE. Le FTSE a octroyé à AXA IM une licence d'utilisation de l'ICB. « FTSE » est une marque de commerce de la Bourse de Londres (London Stock Exchange) et du Financial Times Limited et est utilisée sous licence par le FTSE. Le FTSE et ses concédants de licence ne reconnaissent aucune responsabilité à l'égard de quiconque relativement à toute perte ou dommage résultant d'une quelconque erreur ou omission dans l'ICB.

Glossaire

Volatilité (%) : mesure indicative du degré de variation du prix d'un actif dans le temps.

Risque relatif/tracking error (%) : mesure, en écart type, de la fluctuation des rendements d'un portefeuille par rapport à celle des rendements d'un indice de référence. La tracking error peut être considérée comme un indicateur du degré de gestion active d'un fonds. Plus cet indicateur est faible, plus le fonds affiche une performance historique proche de celle de son indice de référence.

Ratio de Sharpe : rapport entre le rendement excédentaire ajusté du

Informations supplémentaires (suite)

risque et le taux sans risque d'un portefeuille financier, utilisé pour comparer le rendement excédentaire d'un investissement par rapport à son risque. Plus le ratio de Sharpe est élevé, plus le rendement est meilleur par rapport au risque pris.

Ratio d'information (RI) : mesure des rendements du portefeuille supérieurs à ceux d'un indice de référence par rapport à la volatilité de ces rendements excédentaires. Le RI est utilisé pour comparer l'excès de rendement par rapport à un indice de référence à l'excès de risque par rapport à un indice de référence. Par exemple, un gestionnaire qui surpasse un indice de référence de 2 % par an aura un IR plus élevé qu'un gestionnaire ayant la même surperformance mais qui a pris plus de risques.

Source(s) : AXA Investment Managers - ICB au 29/02/2024